



14ème législature

Question N° : 139	De M. François Cornut-Gentille (Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Français de l'étranger		Ministère attributaire > Français de l'étranger
Rubrique >État	Tête d'analyse >ministres et secrétaires d'État	Analyse > déplacements. coût.
Question publiée au JO le : 03/07/2012 Réponse publiée au JO le : 07/08/2012 page : 4715		

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur les déplacements des membres du Gouvernement. Dès son entrée en fonction, le Premier ministre a donné instruction aux membres du Gouvernement de recourir à des modes de transport économes, notamment en voyageant à bord de compagnies aériennes « *low-cost* ». Compte tenu des exigences de son département ministériel, il lui demande d'indiquer les modalités pratiques des déplacements qu'elle a effectués depuis son entrée en fonction.

Texte de la réponse

Madame la Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger a été nommée le 21 juin 2012. Depuis cette date, trois déplacements ont été organisés par le Ministère délégué, dont deux en France. Le jeudi 5 juillet 2012, Madame la Ministre déléguée s'est rendue à Nantes par le train pour visiter les services du Ministère des Affaires Etrangères en charge de l'état civil des Français établis hors de France. Le Samedi 14 juillet, elle s'est rendue à Bruxelles, afin d'y célébrer la fête nationale avec les Français établis hors de France. Elle a effectué ce déplacement en train. Les 12 et 13 juillet, elle a effectué un déplacement en Afrique du Sud, à l'occasion du lancement des saisons croisées. Elle s'y est rendue par avion.